

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 19)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE248

présenté par
Mme Bregeon, rapporteure

ARTICLE 13

☐ À l'alinéa 4, supprimer les mots :

« de la nature et de la durée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel